

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2025

Le samedi 22 novembre 2025 à 09H00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 17 novembre 2025

PRÉSENTS : BERTRAND Jean Michel, BOULET Brigitte, AIX Cécilia, MOREAU Jean-Pierre, PINAULT Joëlle, LEFEVRE Pascal, TAMISIER Guy, CATINAUD Gérard et Frédéric DEBRAS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme COSSIAUX Laurence donne pouvoir à M. BERTRAND Jean Michel

M. GUILLARD Gérard donne procuration à M. TAMISIER Guy
M. THIOLIERE Franck donne pouvoir à M. CATINAUD Gérard

ABSENTS EXCUSÉS : Mme DE OLIVEIRA Jade et Mme BOULERT Sophie

ABSENT : M. FRUGIER Vincent

Mme PINAULT Joëlle a été nommée secrétaire de séance.

La séance a débuté à 09h05.

Le Maire annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

=====

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation du compte rendu de la séance du 13 juin 2025

2025.046 – Renouvellement de la convention territoriale globale 2026-2030 avec la Communauté de Communes ELAN

La convention territoriale globale (CTG) est un plan pluriannuel établi par la caisse d'allocations familiales (CAF) en partenariat partagée et signée par la communauté de communes ELAN, l'ensemble des communes de l'EPIC, le Département de la Haute-Vienne, qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction de l'ensemble des habitants du territoire.

Accord à l'unanimité

2025.047 – Rapport de la commission local d'évaluation des charges transférées (CLECT) suite à la révision des statuts de la Communauté de Communes ELAN

Cette commission se réunit après une modification des statuts ayant pour effet un transfert potentiel de charges, afin d'en évaluer le montant et d'en proposer, dans un rapport, un impact sur les attributions de compensation. Elle est composée d'au moins un représentant de chaque commune et du Président de la Communauté de Communes.

Accord à l'unanimité

2025.048 – Validation des autorisations spéciales d'absence (ASA) pour les agents de la collectivité

Ce document présente les modalités d'attribution et d'organisation des autorisations spéciales d'absence pour les agents de la commune.

Accord à l'unanimité

2025.049 – Protection sociale complémentaire - Détermination du mode de participation au risque « SANTE » et de son montant

Non adhésion à la convention de participation pour le risque Santé conclue entre le CDG 87 et la MNT mais de retenir les modalités de participation suivante : la labellisation. Les agents devront fournir une attestation.

Accord à l'unanimité

2025.050 – Programme annuel des coupes de bois pour les forêts relevant du régime forestier

L'ONF procèdera à la désignation des coupes de bois retenues pour l'année 2026.

Accord à l'unanimité

2025.051 – Bois façonnés – vente en bloc et sur pied

Les lots de bois façonnés seront intégrés dans une vente de lots groupés issus de forêts relevant du régime forestier, sous l'encadrement de l'ONF.

Accord à l'unanimité

2025.052 – Demande de prêt pour l'acquisition des biens « JANISSON »

Prêt pour couvrir les frais liés au rachat du bâtiment et du terrain et des travaux à réaliser. Proposition contractée auprès de la Caisse d'Epargne.

Accord à l'unanimité

2025.053 – Demande de prêt pour la réparation de la toiture du local « GALGAN » - partie DOJO

Prêt pour réaliser des travaux de réfection de la toiture, prévus en janvier 2026.

Proposition contractée auprès de la Caisse d'Epargne.

Accord à l'unanimité

2025.054 – Contrat Hygiène Alimentaire

Proposition retenue pour la société QUALYSE de Limoges qui effectuera 8 analyses par an dans différents domaines, au restaurant scolaire et remplace les analyses effectuées par le Laboratoire Départemental de la Haute-Vienne (2 par an).

Accord à l'unanimité

2025.055 – Redevance consommation d'eau potable et redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026

Délibération reportée

2025.056 – Versement d'une partie des excédents du groupement du bois des Echelles

Versement de 3444 € à la commune qui possède des parts sociales.

Accord à l'unanimité

2025.057 – Tarifs repas des aînés – année 2026

Gratuit pour les personnes de plus de 70 ans ainsi que leur conjoint. Participation de 26 € pour les invités.

Accord à l'unanimité

2025.058– Rétrocession à la commune de la concession n° 555 appartenant à la famille CANTARUTTI Stéphane

Terrain nu acheté par M. CANTARUTTI en 2009 sur lequel aucun caveau n'a été construit et dont la famille désire le rétrocéder à la commune de Bersac.

Accord à l'unanimité

2025.059 – Application du régime forestier sur les parcelles forestières de la commune

Liste de terrains boisés qui seront susceptibles d'une mise en valeur forestière. Dossier présenté par l'ONF à la Préfecture pour validation.

Accord à l'unanimité

2025.060 – Convention natation scolaire pour la piscine du Lac de Saint-Pardoux

Nouvelle convention conclue pour l'année scolaire 2025/2026.

Accord à l'unanimité

2025.061 – Adhésion à la Fondation du Patrimoine – année 2025

Renouvellement de l'adhésion pour un montant de 200 € relatif à la cotisation d'une commune de moins de 3 000 habitants.

Accord à l'unanimité

2025.062 – Adhésion au FREDON – campagne 2026

Le FREDON propose un tarif qui comprend l'adhésion et des actions sanitaires sur le végétal.

Refusée à l'unanimité

2025.063 – DM budget commune 2025

Régularisation des lignes budgétaires en Investissement

Accord à l'unanimité

Questions diverses :

- 1) M. le Maire donne lecture au conseillers d'une lettre de Mme Manon MEUNIER, Députée de la 3^{ème} circonscription de la Haute-Vienne concernant le RPI Bersac / Laurière, suite à une réunion avec l'APE au mois de septembre. Les problèmes évoqués ont été réglés.
- 2) M. le Maire a reçu une offre de la société Electric 55 Charging pour l'installation de bornes de recharge électriques. La société propose que la commune prenne en charge les frais de compteur, soit 45 € / mois environ, et en contrepartie elle verserait à la collectivité une redevance d'occupation correspondant au coût des kWh consommés €. Trois endroits d'emplacement possibles ont été évoqués. Dossier différé.
- 3) M. le Maire fait part d'une demande de M. LARRAUD Christian qui souhaiterait échanger une parcelle communale contre une parcelle lui appartenant et d'acquérir une autre parcelle communale. Une réponse favorable lui sera donnée et sera suivie d'une délibération ultérieurement.
- 4) M. le Maire informe l'assemblée que Mme HAMON Catherine, locataire au 1, impasse de la Poste souhaiterait que son nom marital soit noté et que celui de son époux soit rajouté sur son prochain bail.
- 5) M. et Mme FRUGIER NOCART Vincent et Sabrina sont intéressés pour acquérir les deux bungalows de la commune restants, depuis août 2023. Aucune demande écrite de leur part n'a été enregistrée et suivie d'effet pour valider l'achat. A ce jour, les deux

bungalows restent disponibles pour tout nouvel acquéreur. Un courrier sera adressé à M. et à Mme FRUGIER NOCART pour leur faire part de cette décision.

- 6) Mme JAMOIS Juliette souhaiterait s'installer sur la commune en tant que coiffeuse itinérante avec sa caravane spécialement aménagée. Une réponse positive lui sera donnée avec les modalités de fonctionnement.
- 7) Le tracteur de la commune donne des signes de vieillesse et les réparations ne suffisent plus. Voir éventuellement l'achat d'un nouveau tracteur ultérieurement ; En attendant, les réparations seront effectuées régulièrement.
- 8) Création d'un nouveau chemin au cimetière. Le devis présenté par la société POULAIN HMP sera validé pour faire les travaux rapidement.
- 9) Des travaux de sécurisation de la mairie seront réalisés prochainement

Dossier traité par les élus et informations diverses :

- Les Vœux du Maire auront lieu le samedi 10 janvier 2026 à 15h30 au village vacances.
- Décès de M. LIGNIERES qui habitait au Pré de Lafont. Les gendarmes ont contacté la famille qui n'est pas de la Région.
- L'agence de l'Eau Loire et Bretagne effectue un recensement de la consommation et du réseaux de l'eau potable. Des améliorations sont à apporter mais le réseau de la commune est de bonne qualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H45.

Le secrétaire de séance



PINAULT Joëlle

Le Maire,



BERTRAND Jean Michel